

25 repreneurs se positionnent pour la reprise des activités de La Halle

La direction de La Halle a présenté ce jour aux instances représentatives du personnel les offres de reprise dans le cadre du plan de cession des activités de l'enseigne. Après une semaine de forte mobilisation auprès des repreneurs, les offres présentées permettent d'envisager une reprise des activités améliorée et supérieure à celle de la procédure de sauvegarde. Ces dernières sont désormais engageantes et pourront encore être renforcées d'ici à leur présentation devant le Tribunal de Commerce de Paris.

La conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire, acté par jugement du Tribunal de commerce de Paris en date du 2 juin 2020, induisait une nouvelle date limite de dépôt des projets de reprise, fixée au 9 juin 2020.

À cette date, 25 repreneurs potentiels ont manifesté leur intérêt pour la reprise d'une partie significative des activités de l'enseigne.

Sous réserve d'analyse complémentaire et de levée de toutes les conditions suspensives, la combinaison des différentes offres permettrait de reprendre 607 magasins, soit une centaine de plus que ce qui avait été annoncé lors du premier dépôt, et de préserver près de 4036 emplois, dont 3836 en magasin et 150 au siège.

Alors qu'aucune offre n'avait été enregistrée sur les entrepôts logistiques, ce travail a également permis d'aboutir à deux propositions qui comprendraient la reprise d'une cinquantaine de collaborateurs. En outre, les entreprises qui ont formalisé des propositions sur les périmètres des magasins auront encore la possibilité d'inclure tout ou partie des activités logistiques.

L'ensemble des offres sont engageantes et pourront être améliorées d'ici à leur présentation devant le Tribunal de Commerce de Paris, qui devrait intervenir avant la fin du mois.

Des discussions vont désormais s'engager entre la direction de l'enseigne et les repreneurs potentiels, avec le concours des partenaires sociaux, afin de finaliser puis sécuriser les différents projets s'inscrivant dans une perspective de long terme.

L'objectif sera de trouver la meilleure combinaison des offres et de réunir les conditions d'une poursuite durable de l'activité pour préserver un maximum d'emplois sur les différentes zones géographiques.

Contacts media

Florian Ridard, +33 7 69 59 14 95 – florian.ridard@vae-solis.com

Jawad Khatib, +33 6 12 66 22 49 – jawad.khatib@vae-solis.com

Laure Frugier, +33 1 44 72 35 98 – l.frugier@vivarte.fr



A propos de La Halle

La Halle, enseigne phare du groupe Vivarte, est une marque de vêtements tendances à petits prix pour toute la famille. Depuis plus de 30 ans, elle habille et chausse femmes, hommes, enfants et bébés. Avec 830 magasins en France, La Halle et ses activités « Mode & Accessoires » et « Chaussures & Maroquinerie » compte plus de 5400 salariés et enregistre un chiffre d'affaires de 847 millions d'euros en 2019.

A propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux groupes français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure et de la maroquinerie avec 3 enseignes de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2019, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de deux grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : La Halle en périphérie et le prêt-à-porter en centre-ville avec Caroll et Minelli. Le Groupe compte aujourd'hui plus de 8 000 collaborateurs, et plus de 3000 points de vente physiques dans le monde dont 1 900 en France.